

Sécurité

Les nouvelles armes de la police

Christophe Lamfalussy

Mis en ligne le 31/10/2005

Les matraques et autopompes n'ont plus la cote.

Depuis quelques années, apparaissent de nouvelles armes, comme le pistolet incapacitant Taser.



AP

devenues un outil essentiel des armées modernes», a déclaré Marshall Billingslea, secrétaire général adjoint de l'Otan. «Avoir un effet nécessaire sur un terroriste ou un insurgé, sans faire du tort aux civils innocents parmi lesquels ils se cachent fréquemment, est une capacité cruciale».

Le 27 juillet dernier, la police de Birmingham utilisait un pistolet incapacitant pour arrêter un des suspects dans les attentats de Londres. Le directeur de Scotland Yard se félicita de cette arrestation mais reprocha aux policiers d'avoir utilisé ce Taser de fabrication américaine qui aurait pu provoquer une énorme déflagration si l'homme, âgé de 21 ans, avait été ceinturé d'explosifs.

Objet d'une vive polémique aux Etats-Unis, le Taser entre lentement dans les moeurs des polices européennes. Il équipe la police britannique. Il est actuellement testé par la police française. Ce pistolet fait partie de la gamme des armes dites «non létales» qui connaissent un développement spectaculaire aux Etats-Unis depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Une vingtaine d'exposants viennent de montrer leur savoir-faire dans une exposition au siège de l'Otan à Bruxelles, réservée aux professionnels.

Le «coup de poing» de la FN

Seule société belge, la FN de Herstal présentait son lanceur FN 303, un fusil à air comprimé qui équipe déjà les forces spéciales belges. Ce lanceur projette à 90m/seconde une petite capsule de polystyrène et de bismuth qui largue du poivre, de la peinture lavable ou indélébile. «L'impact fait l'effet d'un gros coup de poing», résume Gaetan Monseur, de la FN. «On peut utiliser cela dans les émeutes, dans les prisons. Cela crée un trauma, une sorte d'hématome.»

L'Italienne Beretta présentait un modèle similaire, une sorte de fusil à pompe, capable de définir la vitesse de l'impact selon la proximité de la «cible».

La Bulgare TWT faisait la démonstration d'une valise ou d'un coffre capable de neutraliser les ondes radio, GPS et de téléphonie mobile pour empêcher les attentats commandés à distance. L'armée américaine en a acheté plusieurs modèles, à 100.000 dollars pièce, pour protéger ses VIP en Afghanistan.

L'armée russe faisait la promotion de ses grenades à gaz incapacitant, sans fragmentation.

Mais la vedette de cette foire d'un genre très particulier était le Taser, fabriqué par une société de Scottsdale (Arizona). Se présentant sous la forme d'un pistolet en plastique, à nitrogène comprimé, le Taser décoche sur la cible deux petites flèches neutralisant le système nerveux pendant une dizaine de minutes.

«L'arme se saisit des signaux envoyés par le cerveau aux muscles. Elle envoie des faux signaux. Le corps se fige. En quelque sorte, votre esprit fonctionne, mais vos muscles n'obéissent plus», explique Joe Druecker, de Taser International.

Quoique Taser affirme que son pistolet *«sauve des vies chaque jour»* en fournissant aux policiers un moyen de neutraliser un agresseur sans le tuer, la firme se trouve aujourd'hui dans une tourmente légale. En novembre 2004, Amnesty International a accusé le Taser d'avoir provoqué la mort de plus de septante personnes, notamment lorsqu'il est utilisé contre les cardiaques. Une vingtaine d'États aux Etats-Unis ont introduit des limitations, notamment pour exclure la vente libre de ce pistolet.

Pas de risque zéro

Les risques de litiges juridiques sont si élevés aux Etats-Unis que Taser met sur le marché un double système - d'enregistrement des données et de capture vidéo - qui permet de savoir dans quelles conditions exactement le Taser X 26 a été utilisé.

La firme américaine a aussi pris ses distances avec le concept d' *«armes non létales»* en précisant que le stun-gun n'implique pas un risque zéro. La tendance est générale. *«Aucune arme est non létale»*, reconnaît Paolo Raffaelli, directeur chez Beretta. *«C'est pourquoi on parle d'armes moins que létales»*...

© La Libre Belgique 2005